Cinquante cinquième année. - N ° 156 A Jeudi 12 août 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 508

## 44 – LOIRE-ATLANTIQUE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

## Immatriculations

514 074 129 RCS Nantes.
**CLOMENTILLE.**
*Forme :* Société civile immobilière.
*Administration :* Gérant associé indéfiniment responsable : Auray, Philippe, Gérant associé indéfiniment responsable : Ingolotti, Lydie, nom d'usage : Auray, Associé indéfiniment responsable : Auray, Chloé, Associé indéfiniment responsable : Auray, Clément, Associé indéfiniment responsable : Auray, Camille.
*Capital :* 1500 EUR.
*Adresse :* 3 la Mazure, 44850 Saint-Mars-du-Désert.
*Origine du fonds :* Création.
*Etablissement :* Etablissement principal.
*Activité :* Propriété acquisition administration et gestion par voie de location ou autrement de tous biens immobiliers ou mobiliers dont elle viendrait a être propriétaire , et notamment d'un immeuble sis a Champtoce sur Loire 49123 sous diverses lieudits dont Molande et les cressonnières, consistant en une maison d'habitation et ses dépendances, une ancienne maison et ses dépendantes et diverses parcelles de terre de pépinière et sis a St Sigismond 49123 consistant en diverses parcelles de terre de pépinières ; propriété acquisition et gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers ; emprunt de toutes sommes nécessaires a la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles.
*Adresse :* 3 la Mazure, 44850 Saint-Mars-du-Désert.
*A dater du :* 3 août 2009.
*Date d'effet :* 1er août 2021.
*Date de commencement d'activité :* 7 juillet 2009.
*Commentaires :* Immatriculation d'une personne morale suite au transfert du siège hors ressort.